



A LA UNE

L'édito de Mathieu DARNAUD, Président du Groupe UDC et Apparentés

Les dernières élections municipales ont été un véritable succès en Rhône-Alpes. En effet, au sein du groupe UDC et Apparentés, 15 de nos collègues Conseillers régionaux ont été élus Maire. Au-delà de ces victoires, nous pouvons nous réjouir des scores obtenus dans de nombreuses communes et en particulier dans les villes-préfectures telles que Saint-Étienne, Valence ou Chambéry. **À nous désormais de capitaliser sur ces résultats afin d'en faire les tremplins d'une reconquête nécessaire pour l'avenir de notre région et celui de notre pays.**

Mais ces élections ont été aussi un avertissement très sérieux adressé au Chef de l'État et au gouvernement, un véritable carton rouge pour ceux qui ont été incapables de répondre aux attentes des Français depuis deux ans.

Au Conseil régional, cela fait déjà 4 ans que nous assistons chaque jour à l'incapacité d'agir d'une majorité paralysée par les désaccords entre socialistes, écologistes et communistes. Nous sommes quotidiennement les spectateurs de l'éclatement de cette majorité de façade comme en atteste, par exemple, la lutte fratricide entre le candidat P.S. et celui des Verts à Grenoble qui a vu la victoire de ce dernier. Deux candidats issus d'une même majorité incapable de se mettre d'accord sur un projet dans une ville.

Ces élections municipales doivent aujourd'hui nous indiquer la direction à suivre pour que nous puissions, dans un an, regagner la confiance des Rhônalpins et donner enfin un nouvel élan à notre si belle région. **Pour ce faire, la mobilisation de tous est indispensable !**



DANS L'ACTUALITÉ

Bilan de l'Assemblée Plénière du 17 avril 2014

Schéma régional Climat Air Énergie

Lors du dernier examen du S.R.C.A.E. en mars 2012, le Vice-président à l'Énergie, membre d'E.E.L.V., était monté à la tribune pour présenter le S.R.C.A.E. et annoncer simultanément qu'il voterait contre, ainsi que son groupe politique.

Hier, les Verts jugeaient ce débat incohérent. Aujourd'hui, alors que le rapport n'a presque pas changé, ils le jugent cohérent et démontrent ainsi que leur position tient plus du calcul politique que d'une conviction assumée. Comment peuvent-ils annoncer : « *Les chiffres qui sont mis dans ce schéma sont scientifiquement faux, je l'assume.* » et les voter quelques mois plus tard ? Habités des coups de communication, les Verts ont une nouvelle fois fait un grand numéro de théâtre en quittant quelques minutes l'hémicycle pour ne pas voter notre amendement. **Une nouvelle fois, les Rhônalpins apprécieront l'unité de cette majorité de façade qui nuit gravement à l'avancée des dossiers régionaux !**



**VOTE CONTRE
DU GROUPE UDC-APP**

Schémas régionaux des formations sanitaires et sociales

Les métiers du champ sanitaire et social sont en fort développement. Pourtant, ces métiers présentent encore un déficit de reconnaissance professionnelle et salariale. Nous regrettons malgré tout le cloisonnement du secteur séparant le sanitaire et le social alors que l'approche doit être globale pour être efficace. Ces schémas ne nous conviennent pas. Notre région mérite mieux que cette politique se limitant à des catalogues de bonnes intentions.

Il est urgent que notre collectivité s'investisse enfin sur ses champs de compétences sans s'éparpiller de la sorte en se donnant bonne conscience.



**VOTE CONTRE
DU GROUPE UDC-APP**

Le projet sylvicole territorial proposé par la Région a pour ambition d'accompagner 10 000 ha de forêts à travers 35 projets afin de stocker et éviter l'émission de 500 000 tonnes de CO₂.

Si nous souscrivons à cette démarche volontariste et incitative dans une Région fournie en filière bois, **nous refusons pour autant la création d'une nouvelle structure administrative financée à hauteur de 120 000 € s'ajoutant au millefeuille régional que nous avons largement dénoncé et au profit d'actions concrètes.**

**VOTE CONTRE
DU GROUPE UDC-APP**



Renouvellement des D.S.P. des navettes routières desservant l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry

Il apparaît aujourd'hui bon nombre de différences entre les services offerts selon les navettes, et donc entre les trois transporteurs qui en ont la gestion.

Pour les usagers, ces offres ne sont pas lisibles et, pour certaines, peu attractives.

Ce renouvellement des délégations de service public doit avoir comme objectif une seule convention entre la Région et un transporteur, une diminution de la contribution financière de la Région, un niveau de service et de qualité identique sur les quatre lignes et des moyens d'information et d'achats de billets regroupés.

À plus long terme, **nous avons le souhait que soient créées des dessertes ferroviaires T.E.R. entre les grandes villes rhônalpines et l'aéroport** comme le prévoit le projet du C.F.A.L.

**VOTE POUR
DU GROUPE UDC-APP**



Aides aux employeurs d'apprentis

L'apprentissage est un débouché qualifiant et pourvoyeur d'emploi pour nos jeunes.

Pour notre groupe, c'est une priorité nationale qui n'est pas suivie d'effet. D'ailleurs, le gouvernement a modifié les dispositions applicables aux primes versées aux employeurs d'apprentis. C'est la Région qui détermine le montant de cette prime.

Par cette réforme, nous démontrons que les effets d'annonce ne correspondent pas aux besoins de nos jeunes et regrettons que les moyens alloués ne soient pas à la hauteur des ambitions affichées tant par le gouvernement que l'exécutif régional.

**VOTE POUR
DU GROUPE UDC-APP**



SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez le Groupe UDC et Apparentés sur Internet !

Retrouvez toute l'actualité de vos élus régionaux, leurs prises de position, leurs interventions en direct lors des assemblées plénières et en VOD, nos communiqués de Presse et nos tribunes politiques sur :

- notre site Internet : www.udcap-rhonealpes.fr
- notre **groupe Facebook**® : www.facebook.com/groups/161580883853340/
- notre **Web TV officielle sur Dailymotion**® : www.dailymotion.com/UDC-App



Groupe Union de la Droite, du Centre et Apparentés (UDC App.)

Conseil régional de Rhône-Alpes

Hôtel de Région

1, esplanade François-Mitterrand - CS 20033

69269 LYON CEDEX 02

e-mail : gudc@rhonealpes.fr

Métro "Perrache Gare SNCF" - Tram T1 "Hôtel de Région - Montrochet"

Directeur de la publication : Mathieu DARNAUD, Président du Groupe UDC et Apparentés - Rédacteur en chef : Sébastien GIRERD

Mise en page / Réalisation : Michel LAMOTTE-CRÉPET

avec la participation de tous les collaborateurs du Groupe UDC et Apparentés.